



EDMOND  
DE ROTHSCHILD

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE TARIFICATION

APPLICABLES AUX PRINCIPALES OPÉRATIONS  
DE LA CLIENTÈLE

JUILLET 2026



## UNE APPROCHE PERSONNALISÉE

Vous accompagner dans l'organisation et la gestion de vos actifs financiers est le métier de Edmond de Rothschild (France), qui met à votre disposition un banquier privé dédié, capable de répondre à vos diverses problématiques patrimoniales et de vous assister dans le choix de vos placements.

La connaissance de votre organisation patrimoniale, de vos objectifs et de vos contraintes lui permet de vous proposer une stratégie d'investissement répondant spécifiquement à vos attentes, dans le cadre juridique de votre choix :

- Gestion sous mandat
- Conseil en Investissement
- Réception Transmission d'Ordres

Votre banquier privé vous tient informé de l'évolution de vos actifs et s'adapte à vos demandes en vous apportant les solutions appropriées.

## Avertissement

Le présent document comporte les conditions applicables aux principaux services et aux opérations bancaires les plus usuelles proposés à la clientèle.

Tous les frais et commissions sont indiqués TTC (Toutes Taxes Comprises) en euros. À ces frais et commissions s'ajoutent, s'il y a lieu, les frais de port ou de télécommunications, les débours et les frais entraînés par l'intervention d'intermédiaires.

Votre banquier privé se tient à votre disposition pour vous fournir toutes informations complémentaires.

L'exécution d'opérations non prévues aux présentes conditions doit faire l'objet d'une consultation et d'un accord préalables.

## Document d'information tarifaire

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site Internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1<sup>er</sup>, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.

Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D. 312-1-1 A du Code monétaire et financier et l'offre groupée de service la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation sous réserve que l'établissement propose des offres groupées de services liées à un compte de paiement.

|                                                                                                              |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| UNE APPROCHE PERSONNALISÉE .....                                                                             | 2  |
| 1. OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE.....                                                   | 4  |
| OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE.....                                                                      | 4  |
| RELEVÉS DE COMPTE.....                                                                                       | 4  |
| TENUE DE COMPTE.....                                                                                         | 4  |
| SERVICES EN AGENCE .....                                                                                     | 4  |
| FRAIS BANCAIRES DE SUCCESSION .....                                                                          | 4  |
| 2. BANQUE À DISTANCE.....                                                                                    | 4  |
| 3. VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT .....                                                                | 5  |
| CARTES.....                                                                                                  | 5  |
| VIREMENTS.....                                                                                               | 5  |
| PRÉLÈVEMENTS / TIP / SEPA.....                                                                               | 6  |
| CHÈQUES.....                                                                                                 | 6  |
| 4. OFFRES GROUPÉES DE SERVICES.....                                                                          | 6  |
| 5. IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS.....                                                                           | 6  |
| COMMISSION D'INTERVENTION.....                                                                               | 6  |
| OPÉRATIONS PARTICULIÈRES.....                                                                                | 6  |
| INCIDENTS DE PAIEMENT .....                                                                                  | 6  |
| DÉCOUVERT EN COMPTE NON CONVENU ET NON FORMALISÉ .....                                                       | 6  |
| 6. DÉCOUVERTS ET CRÉDITS .....                                                                               | 6  |
| FACILITÉS DE CAISSE ET/OU DÉCOUVERTS .....                                                                   | 6  |
| CRÉDITS À LA CONSOMMATION .....                                                                              | 6  |
| CRÉDITS IMMOBILIERS .....                                                                                    | 7  |
| PRÊTS PERSONNELS .....                                                                                       | 7  |
| 7. ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS.....                                                                     | 7  |
| ÉPARGNE BANCAIRE.....                                                                                        | 7  |
| PLACEMENTS FINANCIERS .....                                                                                  | 7  |
| 8. AUTRES SERVICES .....                                                                                     | 11 |
| 9. RÉSOUDRE UN LITIGE .....                                                                                  | 11 |
| ANNEXE : ESTIMATION ANNUALISÉE DES COÛTS ET FRAIS D'UNE OPÉRATION EN TITRES<br>VIFS RAPPORTÉE À 1.000 €..... | 13 |

## 1. OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

### OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

|                                                                         |         |
|-------------------------------------------------------------------------|---------|
| 1.1 Ouverture de compte .....                                           | Gratuit |
| 1.2 Désolidarisation compte joint .....                                 | Gratuit |
| 1.3 Clôture de compte de dépôt .....                                    | Gratuit |
| 1.4 Clôture ou transfert de compte-titres <sup>1</sup> – hors PEA ..... | 150 €   |

### RELEVÉS DE COMPTE

|                                                                                                                                              |         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 1.5 Relevés dématérialisés en ligne<br>( <a href="https://banque.edmond-de-rothschild.fr">https://banque.edmond-de-rothschild.fr</a> ) ..... | Gratuit |
| 1.6 Relevés papier .....                                                                                                                     | Gratuit |
| Périodicité mensuelle .....                                                                                                                  | Gratuit |
| Périodicité quotidienne .....                                                                                                                | Gratuit |
| 1.7 Relevé trimestriel des avoirs .....                                                                                                      | Gratuit |
| 1.8 Relevés IFU/IFI .....                                                                                                                    | Gratuit |
| 1.9 Relevés règlementaires relatifs aux frais .....                                                                                          | Gratuit |

### TENUE DE COMPTE

|                                                                       |                                         |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| 1.10 Frais de tenue de compte                                         |                                         |
| Compte actif.....                                                     | 350 € par trimestre,<br>soit 1.400 €/an |
| Compte inactif <sup>2</sup> .....                                     | 30 €/an                                 |
| 1.11 Délivrance de relevé d'identité bancaire<br>(RIB/BIC+IBAN) ..... | Gratuit                                 |
| 1.12 Retour de courrier<br>(client inconnu à l'adresse) .....         | Gratuit                                 |

## SERVICES EN AGENCE

### Location de coffre

Le service de location de coffre-fort est proposé conjointement à l'ouverture et à la tenue d'un compte dans les livres de Edmond de Rothschild (France). Ce service est indissociable d'une telle ouverture de compte. Les frais liés au service de location de coffre-fort et ceux relatifs à l'ouverture et au fonctionnement du compte sont présentés séparément dans les rubriques correspondantes.

|                                          |       |
|------------------------------------------|-------|
| 1.13 Dépôt de garantie coffre-fort ..... | 230 € |
|------------------------------------------|-------|

### 1.14 Frais de location

Prélevés d'avance, au prorata de la 1<sup>re</sup> année, puis en janvier de chaque année

|                                              |          |
|----------------------------------------------|----------|
| Compartiment n°1 (10 dm <sup>3</sup> ) ..... | 100 €/an |
| Compartiment n°2 (15 dm <sup>3</sup> ) ..... | 120 €/an |
| Compartiment n°3 (25 dm <sup>3</sup> ) ..... | 170 €/an |
| Compartiment n°4 (55 dm <sup>3</sup> ) ..... | 280 €/an |

## FRAIS BANCAIRES DE SUCCESSION

|                                                                              |                                                |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| 1.15 Frais de dossier (non-complexe <sup>3</sup> – compte(s) de dépôt) ..... | Gratuit                                        |
| 1.16 Frais de dossier (complexe <sup>3</sup> – compte(s) de dépôt).....      | 1 % du solde du compte dans la limite de 857 € |
| 1.17 Frais de dossier (compte(s)-titres et/ou PEA) :                         |                                                |
| 1 <sup>re</sup> année.....                                                   | 850 €                                          |
| Au-delà d'un an : .....                                                      | 500 €/an                                       |

## 2. BANQUE À DISTANCE

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, SMS, etc.)

Consultation des comptes 24h/24, 7j/7 par Internet (<https://banque.edmond-de-rothschild.fr>) ou sur l'application mobile EdR Banque Privée France.....Gratuit  
(Hors du coût du fournisseur d'accès Internet)

<sup>1</sup> Frais de transfert des lignes de titres non inclus

<sup>2</sup> Après 12 mois d'inactivité au sens de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier

<sup>3</sup> Au sens de la réglementation

### 3. VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

#### CARTES

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit différé)

##### 3.1 Carte Internationale VISA

Cotisation carte ..... 60 €/an

##### 3.2 Carte Internationale VISA PREMIER

Cotisation carte ..... 170 €/an

##### 3.3 Carte Internationale GOLD BUSINESS

Cotisation carte ..... 230 €/an

##### 3.4 Carte VISA INFINITE

Cotisation carte ..... 380 €/an

Retrait d'espèces aux distributeurs de billets automatiques et paiements par carte bancaire de débit

3.5 Dans la zone euro ..... Gratuit

3.6 Hors zone euro (par opération)..... 1,59 %

*La conversion en euros est effectuée par le Centre International VISA à Londres le jour de la réception du débit à ce centre et aux conditions de change du réseau VISA majorées de la commission indiquée ci-dessus.*

#### Remplacement de carte à votre demande

##### 3.7 Remplacement de carte

(perte ou vol) ..... 50 €

#### Autres prestations carte (tarif par opération)

3.8 Frais d'opposition (blocage) de la carte par la Banque ..... Gratuit

3.9 Réédition du code secret ..... 30 €

3.10 Recherche de documents, copie de facturette carte ou justificatif de retrait ..... Gratuit

3.11 Envoi de carte en recommandé ..... 15 €

#### VIREMENTS

##### Virements internes

3.12 Émission/réception d'un virement interne (compte à compte) ..... Gratuit

##### Virements nationaux

*Émission d'un virement SEPA (y compris instantané)<sup>4</sup>*

3.13 Émission virement ponctuel (par opération)..... 4 €

3.14 Émission virements permanents (par opération)..... 2 €

3.15 Émission virement de salaire automatisé (par bénéficiaire)..... 0,40 €

3.16 Émission virement via la Banque en ligne ..... Gratuit

3.17 Vérification du bénéficiaire ..... Gratuit

*Émission d'un virement non SEPA*

3.17 Émission virement en valeur compensée vers une autre banque ..... 30 €

*Réception d'un virement SEPA (y compris instantané)*

3.18 Réception d'un virement ..... Gratuit

##### Virements internationaux

*Émission d'un virement SEPA (y compris instantané)*

3.19 Virement en euros à destination de l'un des 36 autres pays de la zone SEPA (EEE<sup>5</sup> + Andorre, Gibraltar, Monaco, Royaume-Uni, Saint-Marin, Suisse et Vatican)

Frais sur virement occasionnel automatisable (par opération)..... 4 €

Frais sur virement permanent (par opération) ..... 2 €

Frais sur virement via la Banque en ligne ..... Gratuit

3.20 Vérification du bénéficiaire à destination de la zone EURO ..... Gratuit

*Emission d'un virement non SEPA*

3.21 Virement en devise

• Dans une devise différente de celle du pays émetteur ou destinataire (sans plafond de montant), à destination d'un pays de l'EEE ou

<sup>4</sup> SEPA : Single Euro Payment Area

<sup>5</sup> EEE : pays de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce,

Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) + Islande, Liechtenstein et Norvège

- En euro ou en devise, à destination d'un pays hors de l'EEE
- Frais (par opération).....0,15 %
- Minimum de perception .....50 €
  - Maximum de perception .....150 €

*Réception de virements internationaux (SEPA, y compris instantané, ou autres devises)*

3.22 En euro ou en devise sans change ..... Gratuit

#### Commission de change sur virement

3.23 (nous consulter) ..... cours du jour<sup>6</sup> + 0,5 %

#### PRÉLÈVEMENTS / TIP / SEPA

3.24 Frais par paiement d'un prélèvement SEPA..... Gratuit

3.25 Rejet sur prélèvement SEPA ..... Gratuit

3.26 Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ..... Gratuit

#### CHÈQUES

*À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026, la Banque ne délivre plus de formule de chèques. Les formules délivrées avant cette date peuvent continuer à être utilisées.*

#### Chèques payables en France

3.27 Paiement d'un chèque ..... Gratuit

3.28 Chèque en euros présenté par une banque étrangère ..... 10 € par chèque

3.29 Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur ..... 20 €

Avec un maximum de perception de 100 €

## 4. OFFRES GROUPEES DE SERVICES

Service non proposé

## 5. IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

#### COMMISSION D'INTERVENTION

Commission non facturée

<sup>6</sup> Cours Banque Centrale Européenne de la veille

<sup>7</sup> SATD : Saisie Administrative à Tiers Détenteur

#### OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

5.1 Frais par SATD<sup>7</sup> ..... 10 % du montant

Avec un maximum de perception de 100 €

5.2 Frais par saisie (tous types).....100 €

#### INCIDENTS DE PAIEMENT

##### Incident sur chèque

5.3 Forfait de frais par chèque pour défaut de provision :

d'un montant inférieur ou égal à 50 € ..... 30 €

d'un montant supérieur à 50 € ..... 50 €

5.4 Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur ..... 20 € par chèque

Avec un maximum de 100 € par demande

5.5 Certificat de non-paiement ..... 50 €

5.6 Autres incidents de paiement ..... 20 €

##### Incident sur carte

5.7 Opposition sur carte ..... Gratuit

##### Incident sur prélèvement

5.8 Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ..... Gratuit

##### Incident sur virement

5.9 Virement non exécuté pour défaut de provision ..... Gratuit

#### DÉCOUVERT EN COMPTE NON CONVENU ET NON FORMALISÉ<sup>8</sup>

5.10 Compte en euros..... Euribor 3 mois<sup>9</sup>  
+ 5 % l'an

5.11 Compte en devise ..... Taux moyen trimestriel du marché monétaire dans la devise de référence + 5 % l'an<sup>8</sup>

## 6. DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

#### FACILITÉS DE CAISSE ET/OU DÉCOUVERTS

Facilité de caisse/Découvert en compte convenu et formalisé ..... Nous consulter

#### CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Service non proposé

<sup>8</sup> Intérêts débiteurs, arrêtés au dernier jour de chaque trimestre civil

<sup>9</sup> Avec un plancher à zéro

## CRÉDITS IMMOBILIERS

Nous consulter

## PRÊTS PERSONNELS

Nous consulter

## 7. ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

*Les services de gestion de portefeuille, de conseil en investissement, de transaction sur Métaux précieux et de conservation de Métaux précieux sont proposés conjointement à l'ouverture et la tenue d'un compte dans les livres de Edmond de Rothschild (France). Chacun de ces services est indissociable d'une telle ouverture de compte. Les frais liés au service choisi et ceux relatifs à l'ouverture et au fonctionnement du compte sont présentés séparément dans les rubriques correspondantes.*

### ÉPARGNE BANCAIRE

Service non proposé

### PLACEMENTS FINANCIERS

La Banque vous communique avant la souscription d'un service d'investissement ou avant une opération d'achat ou de vente sur un instrument financier, une information agrégée sur les coûts et frais du service d'investissement et/ou de l'instrument financier concerné.

Cette information agrégée sur les coûts et frais vous est fournie selon les modalités suivantes :

En **réception-transmission d'ordres**, vous

- la trouverez en annexe aux présentes Conditions Générales de Tarification, s'agissant des titres vifs (action, obligation) français ou étrangers,
- la recevrez avant l'opération s'agissant des OPC et titres de créance structurés.

En **conseil en investissement**, vous

- la trouverez en annexe de votre Convention de conseil, s'agissant des titres vifs (action, obligation) français ou étrangers,
- la recevrez avant l'opération s'agissant des OPC et titres de créance structurés.

En **gestion sous mandat**, vous la trouverez en annexe de votre mandat, au regard de votre

orientation de gestion et de ses investissements cible.

### **Conflits d'intérêts liés aux frais prélevés par la Banque en sa qualité de teneur de compte à l'occasion d'opérations effectuées dans le cadre d'un mandat de gestion**

L'établissement financier (la Banque), de sa propre initiative, applique une tarification incluant des droits d'entrée et, potentiellement de sortie, pour les opérations portant sur des OPC.

En raison de ce choix, l'établissement financier (la Banque) est financièrement intéressé à tout mouvement portant sur des OPC qu'il initie sur le portefeuille qu'il gère pour votre compte.

De tels frais génèrent un conflit d'intérêts susceptible de porter atteinte à vos intérêts.

Sur la dernière année, le niveau des droits d'entrée et de sortie d'un portefeuille modèle similaire au vôtre a représenté :

| Orientation de gestion         | En valeur absolue (pour 100 000 €) | En pourcentage de l'actif net |
|--------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|
| Prudente                       | 80 €                               | 0,08 %                        |
| Équilibrée                     | 110 €                              | 0,11 %                        |
| Dynamique                      | 190 €                              | 0,19 %                        |
| Offensive                      | 100 €                              | 0,10 %                        |
| Obligataire IG                 | 70 €                               | 0,07 %                        |
| Obligataire IG&HY              | 60 €                               | 0,06 %                        |
| PEA                            | 0 €                                | 0 %                           |
| AED et PEA-AED                 | 0 €                                | 0 %                           |
| Dédiée                         | 190 €                              | 0,19 %                        |
| AMD                            | 0 €                                | 0 %                           |
| AMT                            | 190 €                              | 0,19 %                        |
| Actions Suisse                 | 0 €                                | 0 %                           |
| Actions US                     | 0 €                                | 0 %                           |
| OPCVM de gestion alternative   | 100 €                              | 0,10 %                        |
| EMTN structurés EdR            | 0 €                                | 0 €                           |
| EMTN structurés EdR - Offensif | 0 €                                | 0 €                           |

L'établissement financier (la Banque), de sa propre initiative, applique une tarification incluant des commissions de mouvement.

En raison de ce choix, l'établissement financier (la Banque) est financièrement intéressé à tout mouvement qu'il initie sur le portefeuille qu'il gère pour votre compte.

De telles commissions génèrent un conflit d'intérêts susceptible de porter atteinte à vos intérêts.

Sur la dernière année, le niveau des commissions de mouvement d'un portefeuille modèle similaire au vôtre a représenté :

| Orientation de gestion         | En valeur absolue (pour 100 000 €) | En pourcentage de l'actif net |
|--------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|
| Prudente                       | 0 €                                | 0 %                           |
| Équilibrée                     | 420 €                              | 0,42 %                        |
| Dynamique                      | 740 €                              | 0,74 %                        |
| Offensive                      | 1 030 €                            | 1,03 %                        |
| Obligataire IG                 | 0 €                                | 0 %                           |
| Obligataire IG&HY              | 0 €                                | 0 %                           |
| PEA                            | 840 €                              | 0,84 %                        |
| AED et PEA-AED                 | 510 €                              | 0,51 %                        |
| Dédiée                         | 740 €                              | 0,74 %                        |
| AMD                            | 540 €                              | 0,54 %                        |
| AMT                            | 350 €                              | 0,35 %                        |
| Actions Suisse                 | 590 €                              | 0,59 %                        |
| Actions US                     | 1 180 €                            | 1,18 %                        |
| OPCVM de gestion alternative   | 0 €                                | 0 %                           |
| EMTN structurés EdR            | 170 €                              | 0,17 %                        |
| EMTN structurés EdR - Offensif | 170 €                              | 0,17 %                        |

## 7.1 Commissions de gestion sous mandat

Ces commissions sont les frais perçus par la Banque au titre du service de gestion sous mandat, quatre fois par an à terme échu, à la fin de chaque trimestre civil.

Elles sont calculées sur la base des valorisations du compte (espèces et titres), constatées cinq (5) jours ouvrés<sup>10</sup> avant la fin de chaque mois du trimestre considéré, le cas échéant par tranches dégressives, selon les échelles suivantes :

### 7.1.1 Mandats de gestion Prudent, Équilibré, Dynamique, Offensif, Dédié, Obligataire IG, Obligataire IG&HY, PEA

| Tranche                                 | Taux annuel |
|-----------------------------------------|-------------|
| Jusqu'à 750.000 €                       | 1,00 %      |
| De 750.000 € à 2 millions €             | 0,70 %      |
| De 2 millions € à 5 millions €          | 0,50 %      |
| Au-delà de 5 millions €                 | 0,40 %      |
| Minimum de perception trimestriel 250 € |             |

### 7.1.2 Mandats de gestion Actions Europe Dividendes (dont PEA AED), Actions Monde Dividendes, Actions Monde Thématiques, Actions Suisse, Actions US

| Tranche                                 | Taux annuel |
|-----------------------------------------|-------------|
| Jusqu'à 750 000 €                       | 1,20 %      |
| De 750 000 € à 2 millions €             | 0,90 %      |
| De 2 millions € à 5 millions €          | 0,70 %      |
| Au-delà de 5 millions €                 | 0,60 %      |
| Minimum de perception trimestriel 250 € |             |

### 7.1.3 Mandats de gestion EMTN Structurés Edmond de Rothschild

| Tout montant                            | Taux annuel |
|-----------------------------------------|-------------|
|                                         | 0,60 %      |
| Minimum de perception trimestriel 250 € |             |

### 7.1.4 Mandat de gestion OPCVM de gestion alternative

| Tout montant                            | Taux annuel |
|-----------------------------------------|-------------|
|                                         | 0,60 %      |
| Minimum de perception trimestriel 250 € |             |

### 7.1.5 Mandat de gestion *Private Equity*

| Tout montant | Taux annuel |
|--------------|-------------|
|              | 1,80 %      |

<sup>10</sup> Jour ouvré selon les critères de la Banque de France du lundi au vendredi (hors jours fériés légaux)

## 7.2 Commissions de conseil

Ces commissions sont les frais perçus par la Banque au titre du service de conseil, quatre fois par an à terme échu, à la fin de chaque trimestre civil.

Elles sont calculées sur la base des valorisations du compte (espèces et titres), constatées cinq (5) jours ouvrés<sup>11</sup> avant la fin de chaque mois du trimestre considéré, le cas échéant par tranches dégressives, selon les échelles suivantes :

### 7.2.1 Convention de conseil en investissement – Active

| Tranche                                 | Taux annuel |
|-----------------------------------------|-------------|
| Jusqu'à 3 millions € .....              | 1,10 %      |
| Au-delà de 3 millions € .....           | 0,90 %      |
| Minimum de perception trimestriel 250 € |             |

### 7.2.2 Convention de conseil en investissement – Initial

| Tout montant                            | Taux annuel |
|-----------------------------------------|-------------|
|                                         | 0,20 %      |
| Minimum de perception trimestriel 125 € |             |

### 7.2.3 Convention de conseil en investissement – Open

| Tout montant                            | Taux annuel |
|-----------------------------------------|-------------|
|                                         | 0,30 %      |
| Minimum de perception trimestriel 125 € |             |

### 7.2.4 Conseil en investissement – Solutions

..... Gratuit

## 7.3 Commissions et frais liés à des opérations sur les comptes

Ces commissions et frais sont perçus par la Banque, en sa qualité de teneur de compte, à l'occasion de l'achat/la souscription ou du rachat/de la vente d'instruments financiers sur les comptes.

### 7.3.1 Commissions de bourse

Ces commissions sont les frais de courtage perçus par la Banque à chaque mouvement enregistré sur un compte-titres concernant un titre vif ou un OPC de type ETF.

*Ne sont ici concernés ni les titres de créance structurés ni les titres de créance négociables.*

|                                     | Actions et produits assimilés |          | Obligations et produits assimilés |          |
|-------------------------------------|-------------------------------|----------|-----------------------------------|----------|
| Taux <sup>12 13</sup>               | France                        | Étranger | France                            | Étranger |
| <b>Comptes et PEA gérés</b>         | 1,00 %                        | 1,20 %   | 0,40 %                            | 0,70 %   |
| <b>Comptes et PEA conseillés</b>    | 1,00 %                        | 1,20 %   | 0,40 %                            | 0,70 %   |
| <b>Minimum de perception</b>        | 50€                           | 50€      | 50€                               | 50€      |
|                                     | PEA : néant                   |          |                                   |          |
| <b>Comptes non gérés - hors PEA</b> | 1,30 %                        | 1,50 %   | 0,70 %                            | 1,00 %   |
| <b>PEA non gérés</b>                | 1,20 %                        | 1,20 %   | NA                                | NA       |
| <b>Minimum de perception</b>        | 50 €                          | 50 €     | 50 €                              | 50 €     |
|                                     | PEA : néant                   |          |                                   |          |

### 7.3.2 Commissions sur OPC

Ces commissions sont les droits d'entrée ou frais perçus par la Banque à chaque souscription de parts ou actions d'OPC.

Elles s'ajoutent le cas échéant aux droits d'entrée ou de sortie acquis à l'OPC.

*Il est rappelé que, compte tenu des modalités de passage d'ordres sur les OPC de type ETF (tracker), la tarification applicable aux opérations sur ces fonds est celle applicable aux ordres de bourse (cf. rubrique précédente).*

#### 7.3.2.1 OPC de droit français et OPC du groupe Edmond de Rothschild de droit luxembourgeois<sup>14</sup>

| Taux <sup>15</sup>                                 | Fonds actions, diversifiés ou assimilés | Fonds obligataires ou assimilés | Fonds monétaires |
|----------------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------|------------------|
| <b>Comptes gérés ou conseillés - hors PEA</b>      | 1,50 %                                  | 1,00 %                          | 0 %              |
| <b>PEA gérés ou conseillés</b>                     | 1,20 %                                  | 1,00 %                          | 0 %              |
| <b>Comptes non gérés - hors PEA</b>                | 2,00 %                                  | 1,50 %                          | 0 %              |
| <b>PEA non gérés</b>                               | 1,20 %                                  | 1,20 %                          | 0 %              |
| <b>Minimum de perception sur comptes non gérés</b> | 30 €                                    | 30 €                            | Néant            |
|                                                    | PEA : néant                             |                                 |                  |

<sup>11</sup> Jour ouvré selon les critères de la Banque de France du lundi au vendredi (hors jours fériés légaux)

<sup>12</sup> Hors commissions d'exécution, hors frais d'intermédiation, hors taxe sur les transactions financières (TTF)

<sup>13</sup> Hors impôts et taxes imposés par certains marchés étrangers

<sup>14</sup> Hors commission d'exécution, hors frais d'intermédiation, hors taxe sur les transactions financière (TTF)

<sup>15</sup> Sauf exceptions explicitement mentionnées dans le prospectus ou la notice d'information des fonds

### 7.3.2.2 OPC de droit étranger

|                            |        |
|----------------------------|--------|
| Hors PEA .....             | 2,40 % |
| Minimum de perception 30 € |        |
| PEA .....                  | 1,20 % |

### 7.3.3 Cas particuliers

Fonds alternatifs, OPCI, SCPI, fonds de private equity, etc. .... nous consulter

### 7.3.4 Commissions ou frais relatifs à d'autres instruments financiers

#### 7.3.4.1 À l'occasion d'un achat ou souscription

Comptes gérés (frais prélevés sur le compte) ..... 0,50 % du montant nominal souscrit

Comptes conseillés ou en gestion libre (frais inclus dans le montant nominal souscrit)

Titres de créance structurés (EMTN, certificats, ...) ..... nous consulter

Titres de créance négociables (NEU CP, NEU MTN, ...) ..... nous consulter

#### 7.3.4.2 À l'occasion d'une vente de titres de créance structurés avant échéance

Comptes conseillés ou en gestion libre (frais prélevés sur le compte)

0,50 % du montant brut

### 7.4 Commissions de change sur les transactions sur instruments financiers

Ces commissions sont perçues par la Banque à chaque opération de change sur un compte-titres à l'occasion de l'achat ou de la vente d'un titre libellé dans une devise différente de celle du compte ou encore à l'occasion d'opérations sur un instrument financier à terme.

Comptes gérés ou conseillés ..... 0,30 %

Comptes non gérés/non conseillés .... 0,50 %

### 7.5 Droits de garde

Les droits de garde sont les frais de conservation perçus par la Banque quatre fois par an à terme échu, à la fin de chaque trimestre civil.

#### 7.5.1 Droits de garde (hors conservation métaux précieux)

*Les actions et les parts d'OPC de droit français ou de droit luxembourgeois ayant pour société de gestion une société du groupe Edmond de*

*Rothschild sont exonérées de droits de garde, hormis celles dont la gestion financière est déléguée à une société de gestion ou entreprise d'investissement n'appartenant pas au groupe Edmond de Rothschild et celles qui sont investies de manière prépondérante ou totalement dans des OPC dont la gestion est assurée par une société de gestion ou entreprise d'investissement n'appartenant pas au groupe Edmond de Rothschild.*

Les droits de garde sont calculés sur la base des valorisations des titres éligibles, constatées cinq (5) jours ouvrés<sup>16</sup> avant la fin de chaque mois du trimestre considéré, par tranches dégressives selon l'échelle suivante :

| Tranche - hors PEA                   | Taux annuel |
|--------------------------------------|-------------|
| Jusqu'à 750 000 € .....              | 0,70 %      |
| De 750 000 € à 2 millions € .....    | 0,60 %      |
| De 2 millions € à 5 millions € ..... | 0,50 %      |
| Au-delà de 5 millions € .....        | 0,35 %      |

Minimum de perception trimestriel :

- Comptes gérés ou conseillés ..... 45 €
- Comptes non gérés ..... 75 €

| PEA (tout montant) | Taux annuel |
|--------------------|-------------|
|                    | 0,40 %      |

### 7.5.2 Droits de garde métaux précieux

Ils sont calculés sur la base des valorisations des métaux précieux, constatées cinq (5) jours ouvrés<sup>16</sup> avant la fin de chaque mois du trimestre considéré.

Taux annuel unique ..... 0,65 %

Minimum de perception trimestriel 125 €

Edmond de Rothschild (France) suit avec soin la conservation de vos actifs financiers et s'assure de leur juste comptabilisation. Nos services veillent à la bonne fin des transactions réalisées en France et dans le monde, par un choix approprié de prestataires et de correspondants. Par ailleurs, en qualité de teneur de compte conservateur, la Banque vous informe des opérations sur instruments financiers, des éléments nécessaires à vos déclarations fiscales, des événements qui affectent les droits des actionnaires et créanciers afin d'en permettre l'exercice.

<sup>16</sup> Jour ouvré selon les critères de la Banque de France du lundi au vendredi (hors jours fériés légaux)

## 7.6 Opérations diverses sur titres

|                                                           |         |
|-----------------------------------------------------------|---------|
| Opération sur titres .....                                | Gratuit |
| Attribution et réinvestissement de dividendes .....       | Gratuit |
| Transfert de valeurs françaises par ligne – hors PEA..... | 20 €    |
| Transfert de valeurs étrangères par ligne – hors PEA..... | 50 €    |
| Transfert de valeurs du PEA par ligne.....                |         |
| pour les titres cotés .....                               | 15 €    |
| pour les titres non cotés .....                           | 50 €    |
| avec un plafond global à 150 €                            |         |

## 7.7 Encaissement de coupons

|                                       |         |
|---------------------------------------|---------|
| Valeurs françaises .....              | Gratuit |
| Valeurs étrangères .....              | 6 %     |
| Avec un maximum de perception de 50 € |         |

## 7.8 Transaction sur métaux précieux

|                                             |             |
|---------------------------------------------|-------------|
| Commission .....                            | 1,2 %       |
| Minimum de perception par transaction 200 € |             |
| Expertise .....                             | Frais réels |

## 7.9 Récupération d'impôt..... nous consulter<sup>17</sup>

# 8. AUTRES SERVICES

## 8.1 Échanges de données informatisées (EBICS T)

|                                                                                                 |          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Service de télétransmission de fichiers, de relevés de comptes et de relevés d'opérations ..... | 750 €/an |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|

## 8.2 Frais d'actes

|                                      |       |
|--------------------------------------|-------|
| Frais d'étude de dossier .....       | 400 € |
| Frais d'établissement d'acte .....   | 500 € |
| Frais de renouvellement d'acte ..... | 300 € |

## 8.3 Cautions / garanties émises

|                                                 |       |
|-------------------------------------------------|-------|
| Frais d'établissement d'acte .....              | 200 € |
| Commission annuelle à échoir .....              | 1,5 % |
| Avec un minimum de perception annuelle de 200 € |       |

## 8.4 Frais d'attestation

|                                                                      |       |
|----------------------------------------------------------------------|-------|
| Frais d'attestations diverses .....                                  | 100 € |
| Frais d'attestation de soldes pour les commissaires aux comptes..... | 100 € |

## 8.5 Aide à la mobilité .....

Gratuit

## 8.6 Recherche de documents

|                                                           |      |
|-----------------------------------------------------------|------|
| Document récent (inférieur à 6 mois) et non archivé ..... | 20 € |
| Document ancien (supérieur à 6 mois) ou archivé .....     | 30 € |
| Photocopie supplémentaire .....                           | 1 €  |

# 9. RÉSOUDRE UN LITIGE

Edmond de Rothschild (France) s'efforce de fournir la meilleure qualité de services. Toutefois, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services que nous vous offrons.

Afin de résoudre ces difficultés, votre Banquier privé est votre interlocuteur privilégié pour répondre à toutes vos questions et vous apporter les solutions adaptées.

Si néanmoins un désaccord subsiste dans vos relations bancaires ou concernant l'exécution d'une opération de banque ou d'un service d'investissement, vous pouvez contacter notre Responsable de la Relation Clientèle, par écrit adressé à Edmond de Rothschild (France) - Service Relation Clientèle - 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris, ou par courriel : « [clients-bp-fr@edr.com](mailto:clients-bp-fr@edr.com) ».

Le destinataire de la réclamation devra en accuser réception dans un délai de dix (10) jours ouvrables à compter de la date d'envoi

<sup>17</sup> Nous consulter afin de connaître les pays éligibles. Le coût administratif facturé à la Banque par ses dépositaires, dans le cadre de la récupération d'impôts, sera dû.

(le cachet de la poste faisant foi dans l'hypothèse d'un envoi par voie postale) et vous transmettre une réponse dans un délai adapté à l'objet de la réclamation et en toute hypothèse, dans un délai maximum de deux (2) mois à compter de cette même date.

Lorsque la réclamation concerne un service de paiement, la réponse vous sera communiquée dans un délai de quinze (15) jours ouvrables. Si, dans une situation exceptionnelle, une réponse ne peut être apportée dans ces quinze (15) jours, nous vous enverrons une réponse d'attente indiquant le délai dans lequel une réponse définitive vous sera adressée et motivant clairement la nécessité de ce délai complémentaire. Ce délai complémentaire ne pourra pas excéder trente-cinq (35) jours ouvrables à compter de la réception de la réclamation.

En dernier recours, si la réponse apportée ne vous satisfait pas, vous pourrez saisir, au choix :

- le Médiateur de la Fédération Bancaire Française (FBF), soit en remplissant le formulaire sur son site Internet <http://lemediateur.fbf.fr>, soit par courrier à

l'attention du Médiateur de la FBF - CS 151 - 75422 Paris Cedex 09 (pour les services ou produits bancaires ou d'investissement distribués ou rendus par la Banque) ;

ou

- le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers (AMF), soit sur Internet en remplissant le formulaire sous le lien ci-après <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>, soit par courrier à l'adresse suivante : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 (pour les services ou produits d'investissement distribués ou rendus par la Banque).

Le choix de l'un ou l'autre des Médiateurs est définitif, aucun litige ayant été soumis à l'un des Médiateurs ne pouvant être examiné par l'autre.

La saisine d'un Médiateur emporte autorisation expresse de lui transmettre les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Vous pouvez obtenir, sur demande auprès de votre Banquier privé, de plus amples informations sur ces instances de médiation et sur les conditions pour y avoir recours.

#### **EDMOND DE ROTHSCHILD (France)**

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 83.075.820 euros

RCS Paris 572 037 026 - ORIAS n° 07 033 943

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France

T. 01 40 17 25 25 - [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com)

## ANNEXE : ESTIMATION ANNUALISÉE DES COÛTS ET FRAIS D'UNE OPÉRATION EN TITRES VIFS RAPPORTÉE À 1.000 €

### SERVICE D'INVESTISSEMENT : RÉCEPTION-TRANSMISSION D'ORDRES

#### COÛTS ET FRAIS AGRÉGÉS ESTIMÉS POUR UN MONTANT THÉORIQUE DE 1.000 € (hors éventuelle application de minima de perception)

Le présent document vous fournit des estimations des coûts et frais supportés au titre d'une année pour une opération de 1.000 € sur l'une des catégories de titres vifs présentées ci-après.

#### **1 – Achat d'une action française, suivi d'une vente au terme de l'horizon de placement recommandé de 5 ans**

La valeur présentée est :

- valorisée en EUR,
- soumise à la taxe sur les transactions financières (TTF),
- éligible aux droits de garde maximum présentés dans nos conditions générales de tarification.

|                                               | En €           | En %         |
|-----------------------------------------------|----------------|--------------|
| <b>Frais liés au service d'investissement</b> | <b>10,30 €</b> | <b>1,03%</b> |
| <b>Rétrocessions reçues par la Banque</b>     | <b>0,00 €</b>  | <b>0,00%</b> |
| <b>Frais liés à l'instrument financier</b>    | <b>0,00 €</b>  | <b>0,00%</b> |
|                                               |                |              |
| <b>TOTAL COÛTS ET FRAIS</b>                   | <b>10,3</b>    | <b>1,03%</b> |

Pour les PEA dont la tarification est spécifique, le total des coûts et frais pour cet exemple s'élève à 7,10 € soit 0,71 %.

#### Effet des coûts et frais sur le rendement :

Compte tenu des coûts et frais exposés ci-dessus dans le cadre de l'opération envisagée, le rendement de votre investissement sera positif :

- au titre de la première année, si ledit investissement enregistre une performance brute annuelle strictement supérieure à 2,33 % pour les comptes titres et 1,93 % pour les PEA (compte tenu des coûts non-récurrents et récurrents agrégés et présentés ci-dessus) ;
- au titre de chaque année suivante, si ledit investissement enregistre une performance brute annuelle strictement supérieure à 0,70 % pour les comptes-titres et de 0,40 % pour les PEA (compte tenu des coûts récurrents agrégés et présentés ci-dessus).

#### **2 – Achat d'une action étrangère, suivi d'une vente au terme de l'horizon de placement recommandé de 5 ans**

La valeur présentée est :

- valorisée en USD,
- soumise à des frais de place de marché,
- éligible aux droits de garde maximum présentés dans nos conditions générales de tarification.

Par ailleurs, pour les besoins du présent exemple formulé sur la base d'un montant théorique de 1.000 €, le montant de l'opération en USD est converti en euros. Le tableau ci-dessous tient compte des frais de change de 0,50 % prélevés par la Banque lors d'une telle opération selon les modalités convenues.

|                                               | En €           | En %         |
|-----------------------------------------------|----------------|--------------|
| <b>Frais liés au service d'investissement</b> | <b>11,70 €</b> | <b>1,17%</b> |
| <b>Rétrocessions reçues par la Banque</b>     | <b>0,00 €</b>  | <b>0,00%</b> |
| <b>Frais liés à l'instrument financier</b>    | <b>0,00 €</b>  | <b>0,00%</b> |
|                                               |                |              |
| <b>TOTAL COÛTS ET FRAIS</b>                   | <b>11,70</b>   | <b>1,17%</b> |

Pour les PEA dont la tarification est spécifique, le total des coûts et frais pour cet exemple s'élève à 8,10 € soit 0,81 %.

#### Effet des coûts et frais sur le rendement :

Compte tenu des coûts et frais exposés ci-dessus dans le cadre de l'opération envisagée, le rendement de votre investissement sera positif :

- au titre de la première année, si ledit investissement enregistre une performance brute annuelle strictement supérieure à 3,06 % pour les comptes titres et 2,46 % pour les PEA (compte tenu des coûts non-récurrents et récurrents agrégés et présentés ci-dessus) ;
- au titre de chaque année suivante, si ledit investissement enregistre une performance brute annuelle strictement supérieure à 0,70 % pour les comptes-titres et de 0,40 % pour les PEA (compte tenu des coûts récurrents agrégés et présentés ci-dessus).

### **3 – Achat d'une obligation française, suivi d'une vente au terme de l'horizon de placement recommandé de 5 ans**

La valeur présentée est :

- valorisée en EUR,
- éligible aux droits de garde maximum présentés dans nos conditions générales de tarification.

|                                               | En €          | En %         |
|-----------------------------------------------|---------------|--------------|
| <b>Frais liés au service d'investissement</b> | <b>8,50 €</b> | <b>0,85%</b> |
| <b>Rétrocessions reçues par la Banque</b>     | <b>0,00 €</b> | <b>0,00%</b> |
| <b>Frais liés à l'instrument financier</b>    | <b>0,00 €</b> | <b>0,00%</b> |
|                                               |               |              |
| <b>TOTAL COÛTS ET FRAIS</b>                   | <b>8,50</b>   | <b>0,85%</b> |

#### Effet des coûts et frais sur le rendement :

Compte tenu des coûts et frais exposés ci-dessus dans le cadre de l'opération envisagée, le rendement de votre investissement sera positif :

- au titre de la première année, si ledit investissement enregistre une performance brute annuelle strictement supérieure à 1,43 % (compte tenu des coûts non-récurrents et récurrents agrégés et présentés ci-dessus) ;
- au titre de chaque année suivante, si ledit investissement enregistre une performance brute annuelle strictement supérieure à 0,70 % (compte tenu des coûts récurrents agrégés et présentés ci-dessus).

### **4 – Achat d'une obligation étrangère, suivi d'une vente au terme de l'horizon de placement recommandé de 5 ans**

La valeur présentée est :

- valorisée en USD,
- éligible aux droits de garde maximum présentés dans nos conditions générales de tarification.

Par ailleurs, pour les besoins du présent exemple formulé sur la base d'un montant théorique de 1.000 €, le montant de l'opération en USD est converti en euros. Le tableau ci-dessous tient compte des frais de change de 0,50 % prélevés par la Banque lors d'une telle opération selon les modalités convenues.

|                                               | En €           | En %         |
|-----------------------------------------------|----------------|--------------|
| <b>Frais liés au service d'investissement</b> | <b>14,40 €</b> | <b>1,44%</b> |
| <b>Rétrocessions reçues par la Banque</b>     | <b>0,00 €</b>  | <b>0,00%</b> |
| <b>Frais liés à l'instrument financier</b>    | <b>0,00 €</b>  | <b>0,00%</b> |
|                                               |                |              |
| <b>TOTAL COÛTS ET FRAIS</b>                   | <b>14,40</b>   | <b>1,44%</b> |

#### Effet des coûts et frais sur le rendement :

Compte tenu des coûts et frais exposés ci-dessus dans le cadre de l'opération envisagée, le rendement de votre investissement sera positif :

- au titre de la première année, si ledit investissement enregistre une performance brute annuelle strictement supérieure à 2,23 % (compte tenu des coûts non-récurrents et récurrents agrégés et présentés ci-dessus) ;
- au titre de chaque année suivante, si ledit investissement enregistre une performance brute annuelle strictement supérieure à 0,70 % (compte tenu des coûts récurrents agrégés et présentés ci-dessus).

**Frais liés au service d'investissement :** cette rubrique agrège tous les coûts et frais (récurrents ou non) facturés par la Banque ou d'autres parties pour les services d'investissement et/ou services auxiliaires qui vous sont fournis (par exemple : frais de distribution, commission de courtage, de conseil, de change, de mouvement sur fonds étrangers, honoraires de gestion, frais d'entrée ou de sortie payés au gestionnaire d'un fonds, taxes sur les transactions, droits de garde, frais de résiliation du service, frais d'ouverture ou de clôture d'un compte).

**Rétrocessions reçues par la Banque :** cette rubrique agrège les paiements reçus par la Banque de la part de tiers en rapport avec le service d'investissement.

**Frais liés à l'instrument financier :** cette rubrique agrège les coûts et frais (récurrents ou non) associés à la production et à la gestion des instruments financiers (par exemple : frais de gestion ou de structuration d'un instrument financier, frais de distribution, commission de courtage, frais d'entrée ou de sortie acquis à la société de gestion ou au producteur, majorations intégrées au prix de la transaction, frais de change, commissions liées aux résultats).

#### **AVERTISSEMENT :**

Le présent document est établi à des fins d'information. Il vous fournit une estimation des coûts et frais exposés dans l'hypothèse d'une opération d'un montant de 1.000 € effectuée sur l'un des types d'instruments financiers susvisés et conservé durant l'horizon d'investissement recommandé pour ledit instrument. Tous les montants sont exprimés TTC (toutes taxes comprises).

La taxe sur les transactions financières ou encore les frais de place de marché peuvent ne pas être dus, selon l'instrument financier concerné et la législation ou réglementation applicables.

Le présent document est établi notamment sur la base d'éléments à notre disposition et considérés comme fiables au moment où ils nous ont été communiqués. Lorsque nous ne sommes pas en mesure d'évaluer les coûts réels, nous effectuons une estimation raisonnable sur la base de notre expérience et des informations à notre disposition.

Le présent document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. En aucun cas, la responsabilité du groupe Edmond de Rothschild ne saurait être engagée à la suite d'une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base de ce document.

Tout investissement dans un produit financier comporte des risques, les principaux risques étant le risque de perte en capital, le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de change. Il vous appartient, avant toute opération, d'analyser votre risque indépendamment du groupe Edmond de Rothschild, en vous entourant au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés afin de vous assurer notamment de l'adéquation de cette opération à votre situation financière et à vos objectifs.

Le présent document est personnel et confidentiel. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild.

Pour toute question concernant les informations contenues dans ce document, vous pouvez vous adresser à votre banquier privé. Sur votre demande, il pourra notamment vous communiquer une ventilation par poste de ces coûts et frais.